



Communiqué de Presse

DEUX STRUCTURES DE CONFINEMENT PROVISOIRE ONT OUVERT LEURS PORTES AUX ENFANTS DE L'ASE LE 16 AVRIL DERNIER

Pour toujours mieux protéger les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, La Sauvegarde du Nord, La Sprene, l'Alefpa, l'APEI de Valenciennes, le CAPEP et l'AGSS se mobilisent et créent deux structures de confinement provisoire à Lille et Anzin avec le soutien du Conseil Départemental du Nord et de l'Éducation nationale.

■ LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCUEIL PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, les associations de Protection de l'Enfance, n'ont eu de cesse d'activer leurs plans de continuité d'activité, en mettant en place les recommandations de santé, d'hygiène et de sécurité prescrites par les autorités sanitaires pour faire face à cette crise.

Elles ont ainsi **privilegié le respect du confinement national et la mise à l'abri des professionnels quand cela était possible**. Pour cela, elles ont favorisé le maintien à domicile en limitant les déplacements et en développant massivement le télétravail des salariés chaque fois que l'exercice des missions et la garantie d'une continuité minimale de l'activité le permettaient.

De même, pour préserver la santé des jeunes accueillis en hébergement et des professionnels qui les accompagnent, **les nouvelles admissions ont été le plus possible limitées** : cela a permis de réduire les risques d'intrusion du virus dans les structures.

Néanmoins, à ce stade de la période de confinement national, **certaines situations familiales se tendent**. En effet, plusieurs ordonnances de placement judiciaire sont en attente et n'aboutissent à aucun placement alors que les risques pour les enfants, surtout les plus jeunes, d'être confrontés à des situations de maltraitance et de violence sont particulièrement prégnants.

Au regard de cette situation, un collectif associatif s'est mobilisé. La Sauvegarde du Nord, la SPRENE, l'ALEFPA, l'APEI du Valenciennois, le CAPEP et l'AGSS de l'UDAF en collaboration avec le Département et l'Éducation nationale ont mené une réflexion pour **mettre en place deux structures de confinement temporaire (quatorzaine) qui ouvriront leurs portes ce Jeudi 16 Avril 2020**.

■ LES PARTENAIRES DU PROJET :



■ UN SERVICE « SAS » À PLUSIEURS VOCATIONS :

L'objectif de ces services provisoires consiste à accueillir les jeunes nouvellement confiés à l'aide sociale à l'enfance dans un **environnement adapté, sécurisé** et fonctionnant sur les mêmes principes qu'une Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) classique.

L'ouverture de ces deux nouvelles structures de confinement provisoire permettra :

- ▶ **De poursuivre la mission d'accueil et de mise à l'abri des jeunes** placés suite à une Ordonnance de Placement Provisoire et sur décision unilatérale du Département
- ▶ **De préserver et protéger les structures d'hébergement classiques** ainsi que leurs personnels d'un risque de contamination en appliquant au jeune une période de quatorzaine sanitaire

À l'issue de cette période, la réorientation du jeune sera opérée vers une place d'hébergement pérenne.

La Sauvegarde du Nord intervient comme porteur de projet dans le cadre de ce projet inter-as-sociatif qui vise à implanter deux structures :

- ▶ La première **dans l'agglomération lilloise** : 10-12 places en chambres individuelles en internat scolaire du **collège St Exupéry à Hellemmes** mis à disposition par le Département
- ▶ La seconde **sur le Valenciennois** : 10-12 places en chambres individuelles en internat de **l'IMPRO d'Anzin** mis à disposition par l'APEI

■ UN ACCUEIL DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES :

Chacune des deux structures est dotée du matériel d'équipement et de protection individuelle nécessaire : masques (systématisation du port), gants, gels hydro-alcooliques, produits d'hygiène courants (savon-liquide, essuie-mains papier à usage unique, papier toilette...), blouses de protection et sprays désinfectants.

■ DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, TOUS VOLONTAIRES :

Les collaborations associatives sur ces projets mobilisent :

- ▶ Pour le site d'Hellemmes : La Sauvegarde du Nord, la SPRENE et l'ALEFPA
- ▶ Pour le site d'Anzin : La Sauvegarde du Nord, le CAPEP, l'APEI du Valenciennois, l'ALEFPA et l'AGSS de l'UDAF

Plusieurs salariés associatifs (directeurs, chefs de service, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmiers, surveillants de nuits...) se sont portés volontaires pour participer à ce projet innovant sur le département du Nord.

Les autres personnes mises à disposition sont des agents départementaux et des personnes volontaires et bénévoles issues de la réserve sociale.

■ ACCUEILLIR, ÉCOUTER, RASSURER, SÉCURISER LES ENFANTS

La situation que vivent les enfants et leur famille est douloureuse et traumatisante. Le contexte de pandémie nationale et ses contraintes viennent ajouter des difficultés à vivre cet éloignement judiciaire, les droits de visite et d'hébergement étant suspendus le temps du confinement.

Ces services temporaires sont conçus et pensés pour accueillir, écouter, rassurer et sécuriser les enfants.

Tout au long de la période d'accueil, les équipes vont permettre aux enfants de trouver leur place le plus rapidement possible et ce, par des moyens simples mais pas si évidents : le « faire - avec » et le « faire - ensemble ».

En effet, cette idée de « faire – avec » et « faire – ensemble » (selon l'âge et les possibilités de chacun) prédomine dans l'ensemble des actes du quotidien et favorise le développement de la solidarité et de l'entraide.

Vivre ensemble au quotidien, c'est aussi et surtout pouvoir mettre des mots sur les tensions, les émotions, exprimer son soutien, ses désaccords, ses divergences. L'équipe joue également un rôle de contenant.

Cette écoute et cette capacité à libérer la parole permettront ainsi de mieux répondre aux besoins des enfants.

Ainsi, chaque enfant aura l'attention qu'il mérite et apprendra à participer à la vie en communauté en respectant un rythme et des règles de vie.

COLLÈGE SAINT EXUPERY À HELLEMMES LILLE

- **Activité et capacité d'accueil :**
 - 10 places avec possibilité de monter à 12 places
 - Chambres individuelles et fratries
 - Fonctionnement et organisation type MECS classique

L'IMPRO « LA TOURELLE » APEI ANZIN : ACCUEIL DES NOUVELLES OPP

- **Activité et capacité d'accueil :**
 - 10 places avec possibilité de monter à 12 places
 - Chambres individuelles et fratries
 - Fonctionnement et organisation en « mode camps » : 1 équipe éducative en semaine A (jours et nuits), 1 équipe éducative en semaine B (jours et nuits).

■ L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES :



■ LA SAUVEGARDE DU NORD :

Depuis 1957, La Sauvegarde du Nord, qui s'est construite autour de l'enfance en difficulté, fait évoluer ses pratiques et son projet associatif pour apporter réponses et solutions **au plus près des besoins des 43 000 personnes** qu'elle accompagne chaque année. Ses 1500 professionnels agissent au sein de 5 champs d'actions : **Protection de l'Enfance, Santé, Addictologie, Inclusion Sociale et Handicap**, sur l'ensemble du département du Nord.
Plus d'informations : lasauvegardedunord.fr



■ LA SPRENE :

Association de protection de l'enfance, créée en 1895, intervenant sur la métropole lilloise, la Flandre intérieure et la Côte d'Opale. Ses services accompagnent et soutiennent **plus de 2 000 enfants et leurs parents** chaque année, essentiellement par des interventions à domicile, mais aussi en hébergement, appartements autonomes, familles d'accueil et accueils de jour.
Plus d'informations : sprene.fr



■ L'ALEFPA :

Implantée en France métropolitaine et en Outre-Mer, l'ALEFPA s'appuie sur plus de 2 500 professionnels pour **accompagner des enfants et des adultes en situation de handicap, en difficultés sociales**, ou présentant des problématiques de santé ainsi des enfants pris en charge en Centre Médico-Psycho-Pédagogique.
Plus d'informations : alefpa.asso.fr



■ L'APEI DU VALENCIENNOIS :

APEI du Valenciennois est une association de parents adhérents. Elle a été imaginée et conçue pour **venir en aide aux parents** dont la société n'apportait pas de solutions pour **l'accompagnement de leurs enfants porteurs d'un handicap intellectuel**. Plus d'informations : apei-valenciennes.org



■ LE CAPEP

L'Éducation Permanente et Populaire caractérise depuis 1973, l'action du CAPEP au nom des valeurs universelles d'un humanisme partagé : la dignité, la tolérance et le respect. Le CAPEP inscrit donc son action sociale sur le bassin du Valenciennois tout en prenant en compte la dimension culturelle du territoire et son évolution au cours du temps. Fort de cette expérience, le CAPEP élargit son champ d'intervention à d'autres bassins (Douai, Maubeuge ...).
Plus d'informations : capep.com



■ L'AGSS DE L'UDAF

L'AGSS est une association loi 1901 créée en 1958 par l'UDAF du Nord pour **la gestion des services sociaux** qu'elle avait jusqu'alors en gestion directe. Les STATUTS ont positionné dès sa constitution l'association dans le champ de la protection judiciaire (art 2). Dans ce contexte, les services de l'A.G.S.S. ont pour mission de **faire émerger le potentiel de la personne et de la famille en favorisant le processus de changement**. Plus d'informations : agss-udaf.org

■ CONTACTS :

 <p>ASSOCIATION Sauvegarde N O R D</p>	■ Caroline Grosso : tél : 06 82 13 87 69 mail : cgrosso@lasauvegardedunord.fr
 <p>Ensemble pour l'enfant <small>Association créée depuis 1983</small></p>	■ Laurent Norga : tél : 06 01 18 60 22 mail : lnorga@sprene.fr
 <p>ALEFPA <small>ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE</small></p>	■ Vincent Logez : tél : 06 89 10 22 20 mail : vincent.logez@alefpa.asso.fr